



# Commission de Modernisation de l'Ordre judiciaire

Octobre 2010

## SOMMAIRE

### > Focus :

- [La Commission se présente](#)
- [Radioscopie des moyens affectés à l'Ordre judiciaire](#)

### > Actualités :

- [Frais de justice : les formations débutent](#)
- [Descriptions de fonction : 2<sup>e</sup> round !](#)
- [Nouveau projet au tribunal de la jeunesse d'Anvers](#)

### > Agenda

### > Contact

Chers lecteurs,

Vous avez sous les yeux le premier numéro de la Newsletter de la Commission de Modernisation. Nous avons opté pour un outil d'information en version électronique, présenté dans un style moderne et concis. La newsletter est centrée sur les projets de la Commission. Elle propose, pour chaque information, des hyperliens qui vous permettront d'en savoir plus sur nos activités..

Chaque numéro comporte un focus (ou « gros plan sur »), des actualités et l'agenda. Nous prévoyons quatre newsletters par an, adressées à l'ensemble des membres de l'Ordre judiciaire et complémentaires aux « flash infos » que beaucoup d'entre vous reçoivent déjà.

Nous espérons que vous apprécierez cette initiative. Faites-nous part de vos suggestions : [cmro.cmoj@just.fgov.be](mailto:cmro.cmoj@just.fgov.be). Bonne lecture.

J.-P. Janssens  
Vice-président

E. Beaucourt  
Président

## FOCUS

### La Commission se présente

La Commission de Modernisation de l'Ordre judiciaire (CMOJ) est une commission indépendante, instituée auprès du Service public fédéral Justice. Sa [mission](#), fixée par [la loi du 20 juillet 2006](#), est plutôt vaste : elle doit « prendre toute action ayant pour objet de moderniser la gestion de l'Ordre judiciaire ».

Dès le début, la Commission a voulu se profiler en tant qu'acteur de cette modernisation (et non comme observateur de celle-ci). Être actif peut se décliner de différentes manières : la Commission est parfois à l'initiative de projets, qu'elle conçoit seule ou en partenariat. Et des fois, elle accompagne les projets développés par d'autres.

Les [projets](#) qui, tous, tendent à soutenir l'Ordre judiciaire dans la modernisation de sa gestion, portent notamment sur :

- > l'utilisation optimale des moyens ;
- > l'amélioration des processus judiciaires et administratifs ;
- > la description des fonctions du personnel judiciaire ;
- > la mesure de la charge de travail dans les cours et tribunaux.

La Commission est aujourd'hui composée de douze personnes, dont certaines sont issues de la magistrature (siège et ministère public). Elle est dirigée par Eric Beaucourt et Jean-Paul Janssens, respectivement président et vice-président. Les autres membres sont : Monique Beuken, Diane Bial, Claudy Delaunoy, Xavier De Riemaecker, Patrick Meulepas, An Spegelaere, Freddy Troch, Linda Van de Moortel, Virginie Vanholme et Andy Van Impe.

Tous ensemble, nous travaillons au développement d'un Ordre judiciaire moderne, adapté à une société en évolution constante.



## Frais de justice : les formations débutent

L'Institut de formation judiciaire organise, d'octobre à décembre 2010, des sessions de formation (pdf - 392 Ko) relatives aux frais de justice en matière pénale.

Jean-Paul Janssens et Freddy Troch, respectivement vice-président et membre de la CMOJ, y interviendront en tant que conférenciers.



Formation à Liège

Pour rappel, ces formations destinées aux magistrats et au personnel judiciaire succèdent aux séances de sensibilisation organisées par la Commission de Modernisation dans les arrondissements et ressorts de cour d'appel, de novembre 2009 à juin 2010. Celles-ci étaient animées par la Commission, en collaboration avec le CTIF, l'Office central de saisie et de confiscation, le service des frais de justice du SPF Justice et la Commission des frais de justice.

Par ailleurs, la Commission de Modernisation a édité en juin 2010 un rapport consacré aux « Frais de justice en matière répressive - Dépenses 2009 » (pdf - 1,24 Mo).

[» Retour au sommaire](#)

## Descriptions de fonction : 2<sup>e</sup> round !

En juin 2008 débutait le projet de descriptions de fonction du personnel judiciaire. Son but ? Explorer les fonctions de niveau A, ainsi que celles des greffiers et des secrétaires. En septembre 2009, le projet a débouché sur [un premier rapport \(pdf - 764 Ko\)](#) qui porte sur les fonctions « de base » du ministère public (secrétaire en chef, secrétaire chef de service, secrétaire et juriste de parquet). La Commission rédige actuellement le rapport intermédiaire consacré aux fonctions du greffe. Il reprend les constats et questions qui découlent des entretiens tenus entre janvier et juin 2010, avec les titulaires des fonctions étudiées. Ce rapport sert de base aux nouvelles interviews, prévues d'octobre à décembre 2010 : il s'agit cette fois d'interroger les chefs de corps et des greffiers en chef sur les évolutions que les fonctions du greffe pourraient ou devraient connaître à moyen terme.

Le projet prendra fin en juin 2011.

Cette étude débouchera sur des descriptions de fonction génériques qui serviront de base à la description des fonctions des niveaux A et B<sub>j</sub> de l'Ordre judiciaire (c.-à.-d. les greffiers et secrétaires).

Plus d'info sur le site : [www.cmro-cmoj.be](http://www.cmro-cmoj.be).

[» Retour au sommaire](#)



Monique Beuken et Linda Van de Moortel,  
les responsables du projet.

## Nouveau projet au tribunal de la jeunesse d'Anvers

Le 13 septembre 2010, la Commission de Modernisation a signé un protocole de collaboration avec le tribunal de 1<sup>re</sup> instance d'Anvers.

L'objectif : réaliser une étude exploratoire pour acquérir une vue de la charge de travail du tribunal de la jeunesse. Et proposer des solutions pour l'alléger. Sur la base de discussions (en groupe ou individuelles) et d'observations, un rapport final sera rédigé.

Les points suivants y seront abordés :

- réunions avec les membres du tribunal pour les informer du projet ;
- discussions en groupe, pour arrêter une première de liste de produits ;
- prise de connaissance du système informatique du tribunal de la jeunesse ;
- entretiens individuels avec des magistrats, greffiers et membres du personnel, pour dresser la carte des processus de travail et des fonctions ainsi que l'inventaire des facteurs qui influencent la charge de travail (en cours actuellement).

Le projet devrait se terminer fin janvier 2011.

Plus d'info sur le site : [www.cmro-cmoj.be](http://www.cmro-cmoj.be).

[» Retour au sommaire](#)



Jacques Mahieu,  
président du tribunal de 1<sup>re</sup> instance

## Radioscopie des moyens affectés à l'Ordre judiciaire

**Le budget de l'Ordre judiciaire, c'est un budget s'élevant à plus de 822 millions d'euros en 2010. Les moyens en personnel ont augmenté de 45,3 % de 1995 à 2010 ; les moyens matériels de 92,9 %. Et certains postes, comme les frais de justice, ont clairement explosé.**

La Commission de Modernisation de l'Ordre judiciaire a analysé les moyens affectés à l'Ordre judiciaire, pour la période s'étalant de 2008 à 2010. Vous trouverez ses conclusions dans la nouvelle publication « [Ordre judiciaire : budget et enjeux futurs](#) » (pdf - 953 Ko). La Commission attire l'attention sur des questions essentielles et interroge sur les enjeux futurs de la modernisation de l'Ordre judiciaire. Quelle doit être la politique en matière de ressources humaines ? Quels sont les besoins en formation ? Quelle stratégie mener pour une informatique fiable et moderne ? Comment endiguer les dépenses des frais de justice en matière répressive ?...

L'Ordre judiciaire est à la veille d'une profonde réforme. Sera-t-il en mesure de réussir cet important challenge ? Un doute peut être exprimé car le manque de structure de gestion des autorités judiciaires, couplé à l'absence d'un organe stratégique, constitue incontestablement un handicap.

Quel que soit le scénario retenu par le prochain gouvernement, l'étude arrive à un moment clé, au début d'une nouvelle législature qui s'annonce porteuse de nombreux et importants changements.



L'étude a fait l'objet d'une large diffusion au sein des autorités judiciaires, administratives et politiques. Elle s'accompagne d'une mise à jour des [tableaux et graphiques](#) (pdf - 653 Ko) établis dans le cadre du précédent rapport portant sur le budget 1995-2007.

[» Retour au sommaire](#)

## Agenda

Les 18 et 19 novembre 2010, le [Service de la Politique criminelle](#) organise à Bruxelles une conférence internationale ayant pour thème la qualité au sein de la justice. La première journée présentera quelques bonnes pratiques européennes. La seconde sera consacrée aux expériences menées en Belgique. La conférence s'achèvera sur un débat entre les différents acteurs de terrain, auquel participera Jean-Paul Janssens, vice-président de la CMOJ.

Pour plus d'info : [stefan.thomaes@just.fgov.be](mailto:stefan.thomaes@just.fgov.be) (tél. : 02 542 74 62).

[» Retour au sommaire](#)

## Contact

Pour toute réaction, question ou suggestion, écrivez-nous à l'adresse suivante : [cmro.cmoj@just.fgov.be](mailto:cmro.cmoj@just.fgov.be)

[» Retour au sommaire](#)